

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné que le 26 novembre 2025, à 19 h, a été adopté par le Conseil des maires le calendrier établissant les dates des séances régulières de la MRC de Montmagny pour l'année 2026, le tout conformément à l'article 148 du *Code municipal*.

QUE les séances ordinaires du Conseil de la MRC de Montmagny se tiendront aux dates, lieux et heures ci-dessous pour l'année 2026 :

Date	Lieu	Heure
20 janvier 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
10 février 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
10 mars 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
14 avril 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
12 mai 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
9 juin 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
14 juillet 2026	Session itinérante à Saint-Fabien-de-Panet Salle communautaire, 213, rue de la Salle	16 h 30
8 septembre 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
13 octobre 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
10 novembre 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h
25 novembre 2026	6, St-Jean-Baptiste Est, salle 302	19 h

DONNÉ À MONTMAGNY, ce 2 décembre 2025.

Nancy Labrecque, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné.e, Sonia Garne, secrétaire-trésorier.ère de la Municipalité de Ste-Apolline-de-Patton certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, le 5^e jour de décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour de décembre 2025.

Sonia Garne
Signature